

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 7

Artikel: Aux joueurs de cartes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Caves et salons.

En février 1864, le *Conteur vaudois* publia deux articles sur les caves de Lavaux, qui inspirèrent à l'un de nos meilleurs collaborateurs de cette époque, mort il y a de nombreuses années déjà, des réflexions qu'il destinait à ce journal. Il les écrivit, mais garda le manuscrit par devers lui. Un des membres de sa famille, qui vient de le retrouver au milieu de vieux papiers, a eu l'amabilité de nous l'envoyer. Ces pages remplies d'humour et de fine raillerie, feront sans doute passer à nos lecteurs d'agréables instants.

Nous reproduisons textuellement, à l'exception de quelques noms propres :

DES CAVES DE LAVAUX

Du fond d'une Cave, ce 29 fév. 1864.

Mon cher ami,

Les deux articles du *Conteur* sur les caves de Lavaux sont venus troubler ma douce quiétude, au moment où je dégustais, auprès de mes vases bien-aimés, un verre de 1859 parfait, avec un ami plus parfait encore, vigneron de vieille souche et déjà sur l'âge.

Je partage mes amours entre la vigne et la cave, me livrant avec plaisir aux pénibles travaux de la campagne, mais laissant rarement échapper aussi l'occasion d'exercer une généreuse hospitalité envers le bon voisin qui demande un peu de repos et un peu de fraîcheur.

Assis entre deux tonneaux, nous nous sommes déjà laissés aller à de bien douces causeries ; j'ai vu tour à tour à mes côtés la bonne amitié, le dévouement et de sages avis, et je dois avouer en toute franchise que ma cave chérie compte de belles heures dans ma modeste existence.

J'ai encore, par surcroit de bonheur, une bonne ménagère, épouse modèle, que j'aime plus, si la chose est possible, que le jour de mon mariage, et de robustes enfants qui ne demandent qu'à aller. « Mais comment, me direz-vous, avec un intérieur si aimable, n'avez-vous pas senti le besoin d'aller quelquefois, et même souvent, causer avec les amis au coin du feu ? Votre femme aurait participé à vos jouissances et vous aurait chéri davantage.... » C'est vrai ; j'avoue

avec tristesse que j'en ai souvent eu le désir, mais il y a à cela des obstacles insurmontables que ma robuste énergie n'a jamais pu franchir. Lors de mon mariage, ma femme m'a apporté un trousseau de toute beauté, avec lequel nous avons meublé un salon magnifique où rien ne manque : fauteuils Louis XV, chaises en velours, bureau pour dames, tapis de pied de l'élégance la plus pure, sans compter un parquet ciré, si beau et si brillant qu'il est prudent de ne point trop le fixer crainte de vertige.

Qui dit *salon dit chambre à recevoir*. Eh bien, non, vous vous trompez. Les volets sont hermétiquement fermés pour que le grand jour ne ternisse pas la blancheur des rideaux et la fraîcheur du velours. Avec cela qu'on a eu la bonne idée de choisir dans le bâtiment une belle pièce au midi ayant vue sur le lac et les Alpes. Deux fois l'an, mon épouse ouvre discrètement le salon, secoue les meubles, enlève la poussière, le balaie avec soin, et le referme avec plus de soin encore.

Proposer d'introduire dans cette pièce, en temps ordinaire, un naturel du pays, même endimanché, serait une profanation qui n'aurait pas de précédent dans les annales historiques de Lavaux ; ce serait à faire jeter les hauts cris à tous les voisins, et ma femme serait sur le point de me manquer de respect.

Quand je marierai un de mes fils, ou que j'ensevelirai une de mes filles, alors seulement, alors, il me sera permis d'y faire les honneurs.

Voilà donc la *chambre à recevoir* fermée à tout jamais pour les simples réceptions. Il me reste la cuisine et la chambre ordinaire.

« C'est bien assez, » me direz-vous !

Détrompez-vous encore. Ma compagne se figure qu'on ne peut pas recevoir un ami sans mettre du poulet. Elle croit qu'il n'est pas convenable à une maîtresse de maison de recevoir quelqu'un avec les vêtements toujours honorables du travail. A ce moment-là, si je la laissais faire, elle irait vite mettre sa robe de soie.

A côté de cela, ma femme craint la pipe, redoute les souliers crottés, n'aime point entendre causer trop fort, et quand je lui parle de faire du café à l'eau, elle

me dit que c'est ennuyeux de sortir des tasses, et qu'elle est assez chargée de travail comme cela.... Elle ignore la bonne femme, la grande loi de ce monde, suivant laquelle toute peine apporte avec elle sa récompense.

Si elle offrait, avec la bonne grâce que je lui connais, une gracieuse hospitalité à tous, si elle ne tenait point tant à conserver le salon dans sa fraîcheur primitive, si elle comprenait enfin que la meilleure manière de recevoir les amis est de les recevoir simplement et sans gêne, elle aurait la joie de nous voir bien souvent auprès d'elle.

L'isolement dont elle se plaint quelquefois se changerait en douces causes, en gais propos que la bienfaisante présence de la mère de famille rendrait honnêtes et mesurées.

Quand je vais à la ville, je suis toujours frappé du luxe des cafés, de la promptitude du service, de l'affabilité des garçons. Si je casse un verre, si je renverse une chaise : « Ce n'est rien, monsieur, ne vous dérangez pas, » me dit-on.

C'est étonnant, me dis-je, pourquoi ma femme, qui m'aime davantage, ne me reçoit elle pas aussi bien ? Si elle le faisait, je vous promets que je ne rentrerais plus à la cave que pour rincer les tonneaux, faire goûter mon vin aux marchands, et donner un verre à mon domestique au retour du travail.

Je suis vieux, je n'ai donc plus guère à espérer pour moi-même. Mais si j'avais un conseil à donner à mes filles, je leur dirais : « Soyez, à la maison, toujours simples, toujours aimables, toujours gracieuses ; vos maris et les amis de vos maris vous aimeront davantage, et bien des pleurs vous seront épargnés.

Recevez, mon cher ami, les salutations amicales d'un honnête vigneron, qui, arrivé sur le seuil de sa porte, aime mieux par le temps qui court, descendre que monter.

Un vigneron de vieille roche.

Aux joueurs de cartes.

Le détenteur d'un café nous écrit ce qui suit :

« Connaissez votre bonne volonté

pour procurer à vos abonnés des recettes utiles, je viens vous demander si vous pourriez peut-être m'en indiquer une pour nettoyer les cartes à jouer. Etant donné le prix d'un jeu de cartes et la rapidité avec laquelle il est défraîchi, ce serait un réel service que vous rendriez à un grand nombre de vos abonnés. »

Il existe certainement un moyen de nettoyer les cartes à jouer; nous en avons eu la recette plusieurs fois sous les yeux; mais dans ce moment nous ne saurions où la prendre; dès que nous la retrouverons, nous nous empresserons de satisfaire au désir exprimé ci-dessus.

En attendant, le cafetier qui nous écrit pourrait prier les joueurs de cartes qui fréquentent son établissement d'y venir avec les mains propres, de manier les cartes plus légèrement, sans taper sur la table comme des batteurs en grange, ce qui est de fort mauvais goût; et surtout de ne pas courber dans leurs mains fiévreuses, sous l'influence d'une déveine, ces fragiles petits cartons.

Une autre recommandation à leur faire, c'est de ne point passer à chaque instant l'index sur leur langue pour arranger plus facilement les cartes. Rien n'est plus sale, eu effet, que des cartes à jouer qui ont servi pendant quelques jours dans un café. Ce ne sont plus que des nids à microbes; elles en fourmilent, et chaque fois que le joueur, peu scrupuleux, porte son doigt à la bouche pour l'humecter, il y dépose des milliers de ces animalcules, qui engendrent tant de maladies diverses.

Examinez, je vous prie, une de ces cartes à l'aide d'un microscope suffisamment puissant, et vous pourrez vous rendre compte des légions de petites bêtes qui grouillent à sa surface.

La neige.

A propos de l'immense quantité de neige tombée cet hiver, on rappelle cet incident quasi merveilleux, arrivé il y a quelques années dans les environs de Giorno (Tessin.)

Le dimanche, 26 février, un habitant de ce village se trouvant malade, avait prié un jeune homme de 22 ans d'aller soigner pour lui trois pièces de bétail qui étaient demeurées dans un chalet de la montagne. Le jeune homme, qui devait émigrer le lendemain pour l'Amérique, et qui avait déjà payé son voyage, se mit gaiement en chemin et arriva sans trop de peine au chalet. Le matin, à 7 heures, comme il faisait boire ses vaches à la fontaine, il fut enseveli sous une formidable avalanche.

Ne le voyant pas revenir, ses parents pressentirent un malheur et allèrent à

sa recherche. On trouva le chalet englouti et on ne mit pas en doute que le jeune homme ne fût resté pris sous la neige. Pendant quatre jours, dimanche, lundi, mardi et mercredi, on travailla sans relâche, et ce fut avec un succès inespéré: jeudi matin on trouvait le jeune homme encore en vie!

Avec un morceau de bois qui heureusement lui était tombé sous la main, il avait réussi à pratiquer une cheminée de 6 mètres de hauteur dans la neige, et il ne lui restait plus qu'à percer une épaisseur d'un mètre pour arriver au jour. Mais cette tâche avait excédé ses forces. Depuis le mercredi soir, la faiblesse et le froid l'avaient obligé à renoncer à son œuvre de salut. Il entendait pourtant très distinctement son père et son frère se lamenter en fouillant les décombres, mais ses cris, bien faibles sans doute, ne parvenaient jusqu'à eux. Ses angoisses étaient terribles: ses sœurs voulaient emmener leur père à la maison, disant que tout espoir était perdu et qu'il serait assez tôt de revenir la semaine suivante pour chercher le cadavre.

Cependant, après avoir résisté encore à l'épuisement du froid et de la faim pendant la quatrième nuit, il eut le bonheur d'entendre travailler de nouveau le matin au-dessus de sa tête. Ses cris désespérés arrivèrent enfin aux oreilles de son père: en quelques instants on l'eut tiré de la prison où il avait passé cent-trois mortelles heures.

Il était dans un état lamentable, à demi-gelé, blessé aux pieds et aux mains à force de se démener dans son couloir, mais on espérait cependant qu'il se remetttrait des suites de sa lamentable aventure.

Robâ et refé ào tot fin.

Tandi lo tir cantonat pè Lozena stu tsautin passâ, on gaillâ que sè promenâvè lo long dâi baraqué dâi comédiens po vairè lè paillassè que font tant rirè lè dzeins, vâo allâ sè dessâti et bâirè trâi décis dè Sarvagnin dézo la cantina; mâ quand l'a failly payi, adieu Dian! son porta-mounia étai lavi. On lo lâi avâi robâ dein son bosson.

— T'einlevâi pi lo commerce! se fe, et sè mette à teimpétâ contrè cllia tsaravôuta dè lârro que lo lâi avâi déguenautsi; mâ cein ne fe pas reveni lo porta-mounia. Lo someiller, que lo cognessâi, lâi fe crédit po lè trâi déci dè rodzo et lo gaillâ s'ein allâ dinâ à l'hotô.

Lo tantou, sè peinsâ: Tot parâi faut tâtsi d'accrotsi ion dè clliâ chenapans. Po cein, ye preind on vilhio porta mounia que ne vaillessâi perein què po lè z'écovirès; lâi met dedein on bocon dè papâi iô l'avâi marquâ: « Stu iadzo, tsaravôuta, l'est tê]qu'es [robâ! » et va sè

refourrà dein la cougne per devant lè comédiens.

— Ora, mè vé mè veilli, se sè peinsâ ein li-mémo, et lo premi bougro qu'essiyâ dè fourra sa man dein ma catsetta, lo t'eimpougno et lo fê coffrâ.

Ma fâi, l'a bio z'u sè veilli, n'a rein cheintu; mâ on momeint après s'est peinsâ dè vouâiti lo porta-mounia et dè l'âovri. Adon, que vâi-te? Ye vâi qu'on avâi marquâ su lo mémo bocon dè papâi: « Eh vilhio tatipotse, va! »

Le syndiquo et la baragne.

La maison d'écoula de Retroussegredon avâi fauta dâi maîtres po la rabistouâ onna mi. Lè portès allâvont totès dè gouingoué, lè pécliets gavoitâvont, lè lans dâi pliantsi étiont dédjeints, la maïti dâi s'angons étiont traits et lè mourrets aviont fauta dè reembotsi, que ma fâi, bon grâ, mau grâ, la municipalità avâi du décidâ dè cein fèrè retenu.

On dzo que lo syndiquo étai z'u cein vairè avoué on maître d'état, po fèrè lo dévi, ye ve qu'on avâi pliantâ on espèce dè baragne lo long de n'étang qu'etâi derrâi l'écoula.

— Quou est te qu'a fotu cllia crouie baragne quie, se fe ào régent?

— Eh bin, monsu lo syndiquo, se respond lo régent, y'é peinsâ que la faillâ mettrè pè precauchon, po gravâ ai petits z'einfants que vignont s'amusâ perquie dè tsezi dein l'étang, qu'est ma fâi on pou prévond.

— Ah! ah! compreigno! mâ cein est rudo poue; assebin, quand lè z'einfants saront gros, fédè la doutâ!

Le transport des forçats.

Dès les premiers jours de mars, le *Finistère*, bâtiment français, aménagé pour le transport des condamnés aux travaux forcés, partira de Brest, emmenant à son bord le traître Dreyfus, qui sera déporté soit à Cayenne, soit à la Nouvelle-Calédonie, soit enfin aux îles du Salut, suivant ce qui sera décidé.

A cette occasion, nos lecteurs suivront avec intérêt le récit émouvant du transport des forçats dans ces régions éloignées.

Les principaux Dépôts de forçats, créés en 1851, à l'époque où fut décidée la suppression des bagnes sur le territoire français, se trouvent à Toulon et à Saint-Martin-de-Ré. C'est là, nous dit le *Petit Parisien*, à qui nous empruntons ces détails, qu'on les embarque généralement, à bord d'anciens bâtiments de guerre, pour le bagne où ils expieront leurs forfaits.

Les deux batteries du navire, batterie basse et batterie haute, à la place occupée d'habitude par les canons et les affûts, sont garnies, à bâbord comme à tribord, de plusieurs cages carrées ou rectangulaires; ces cages, aux portes garnies d'énormes cadenas, sont formées, sur un côté, par la paroi même du navire, et sur les trois autres côtés par des